

Entretenez vos végétaux

Avant de tout arracher, assurez-vous plutôt de bien tailler vos arbustes. Les branches les plus basses des arbres devraient être élaguées à un mètre du sol. Évitez les plantes trop hautes près des portes et des fenêtres : elles pourraient dissimuler un agresseur. Souvenez-vous de ne pas donner aux intrus un endroit pour se cacher. Favorisez une plante qui se propage en largeur et non en hauteur. D'autres espèces n'exigent qu'un peu d'élagage pour éviter de servir de cachette. Coupez les branches trop basses pour dégager au moins un mètre du sol. Si un arbre est trop près de la maison, taillez les branches qui permettraient de pénétrer dans la maison et installez un verrou à la fenêtre qui est trop proche. Il n'est pas nécessaire de tout couper pour augmenter la sécurité près de la maison.



Choisir des végétaux robustes

Pour éviter l'intrusion, on peut utiliser des espèces végétales robustes et difficiles à pénétrer. On choisira alors des arbustes avec épines, ou des branches qui écorchent. Plusieurs variétés offrent une option parfaite tout en enjolivant agréablement les abords de votre maison. On trouvera facilement dans tous les bons centres d'horticulture des arbustes constituant un repoussoir parfait pour empêcher les intrus de pénétrer chez vous, tout en offrant un joli coup d'œil fleuri ou coloré. De toutes les façons, optez en tout temps pour un arbuste qui ne dépassera pas un mètre de hauteur car il est plus difficile de s'y cacher.

Quelques suggestions pour former une haie basse et robuste:

- Cotoneaster
- Épine-vinette
- Faux-cyprès
- Génévrier
- Physocarpa
- Rosier rustique
- Spirée
- Viorne

Clôtures, garages et terrains

Bien choisir la clôture

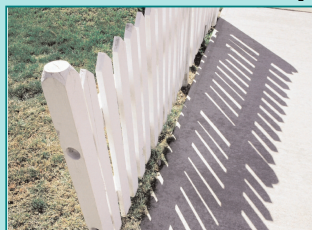
Les clôtures ne décourageront pas les intrus qui sont décidés à entrer dans une cour. Mais elles peuvent servir à entraver la sortie de vos objets de valeur. Une clôture sert surtout à dissuader l'intrusion sur votre terrain. Ne préférez pas une clôture pleine si vous voulez empêcher les graffitis. Optez pour une clôture qui permet aux piétons et aux policiers de voir au travers. Vous pouvez aussi installer un dispositif qui avertit quand s'ouvre la barrière.

Hauteur réglementaire

Avant d'installer une clôture, renseignez-vous auprès de votre arrondissement. Dans le Sud-Ouest, la hauteur maximale d'une clôture est de deux mètres. De plus, il vous faudra choisir un style qui s'harmonise avec votre voisinage.

Délimiter la propriété privée

Les clôtures ont un effet de dissuasion psychologique parce qu'elles font une distinction nette entre l'espace public et l'espace privé. Dans le cas d'une clôture de faible hauteur, elle est plus symbolique que fonctionnelle, mais elle fait comprendre que le terrain est «une propriété privée». Une clôture bien choisie peut améliorer l'apparence de votre résidence, accroître votre sécurité et en même temps empêcher un enfant de s'éloigner.



Sécurisez votre garage

Les garages peuvent offrir une source d'intrusion facile si on n'y prête pas attention. Les portes à charnières devraient être munies de verrous supplémentaires en haut et en bas. Pour les portes basculantes, une serrure à pêne coulissant évitera qu'on puisse forcer la porte. Si le garage donne directement dans la maison, équipez la porte communicante d'une serrure à pêne dormant. Prévoyez les mêmes précautions avec les solariums et les terrasses. Masquez les fenêtres et les ouvertures avec des rideaux opaques pour qu'on ne puisse pas voir l'intérieur. Si votre garage est souterrain, munissez l'entrée d'un bon éclairage pour la nuit. Ne laissez pas la porte de garage ouverte sans surveillance. On pourrait s'y cacher sans être inquiété.

Conservez votre terrain propre

Gardez votre terrain et ses abords le plus propre possible. Réparez les barrières qui pendent et coupez la végétation trop envahissante. Ce sont des éléments qui augmentent le sentiment d'insécurité dans votre voisinage. Un endroit mal entretenu est déserté par les passants et laisse toute la place aux intrus et aux agresseurs. Les objets entassés au fond d'une cour sont aussi une invitation à y mettre le feu. Un bon coup de balai et de râteau en vaut la peine. Rangez la tondeuse à gazon, le barbecue, les bicyclettes et la souffleuse. Verrouillez les portes extérieures du sous-sol et de la remise. Gardez les échelles hors de portée et verrouillées. On pourrait s'en servir pour entrer par les fenêtres laissées ouvertes à l'étage.



Installez votre adresse à l'arrière

Souvent, les citoyens ne connaissent pas l'adresse de la maison où habitent leurs voisins de cour arrière. S'il arrivait de voir un intrus dans la cour arrière du voisin, très peu pourraient donner son adresse aux services d'urgence. C'est la même chose si un début d'incendie ou un accident se produisait.



En installant votre numéro civique à l'arrière de votre maison, vos voisins pourront appeler à l'aide plus efficacement et plus rapidement. Placez votre numéro bien à la vue et de préférence sous une lumière. Des chiffres noirs d'au moins 10 cm de hauteur sur une plaquette blanche seront plus visibles de loin.

Esthétique et sécurité

Un compromis est souvent nécessaire entre la sécurité, l'intimité et l'esthétique. Une haie assez haute peut vous donner l'intimité que vous recherchez, mais peut aussi servir de cachette à un intrus ou un agresseur. C'est à vous de décider quel compromis vous acceptez compte tenu de votre emplacement, de vos habitudes de vie et de la sécurité souhaitée.

(Sources utilisées : Magasins Rona et Société canadienne d'hypothèques et de logements)

Ce projet a été rendu possible grâce à l'appui financier de la Direction de la santé publique, dans le cadre du programme «Aménager des quartiers durables».

Guide d'aménagement sécuritaire autour de la maison



Que l'on soit propriétaire ou locataire, chacun peut aménager les abords de son domicile afin d'en améliorer la sécurité. Si votre maison est bien visible de la rue et bien éclairée le soir, les intrus seront moins attirés.

Prévention Sud-Ouest et Tandem Sud-Ouest vous offrent quelques idées qui sauront vous guider.



Prévention Sud-Ouest

1604 rue de l'Église, Montréal, H4E 1G5. Tél : (514) 761-4151. info@psotm.org

L'éclairage

Quand on parle de sécurité, l'éclairage constitue l'un des moyens les moins chers et les plus efficaces pour décourager le vol ou les agressions. L'éclairage doit permettre de voir et d'être vu. Un endroit bien éclairé décourage les intrusions, améliore la surveillance des abords de votre maison et augmente la fréquentation des lieux. Plus il y a de circulation, moins les rôdeurs sont attirés. Un bon éclairage permettra à l'occupant de la maison, à un voisin vigilant ou encore à un passant de détecter un agresseur qui tente d'ouvrir une porte ou une fenêtre.

Éclairage des rues

Utilisez l'éclairage des lampadaires de la rue ou de la ruelle à votre avantage. Il revient à la municipalité de maintenir un niveau de lumière suffisant sur votre rue et dans les ruelles. C'est cependant le citoyen qui doit informer les services municipaux en cas de panne. C'est maintenant facile : il suffit de composer le numéro 311. Ni plus ni moins !

Dans certains endroits l'éclairage des lampadaires peut être gêné par la végétation envahissante. Ne laissez donc pas les plantations de votre parterre ou de votre cour arrière cacher la lumière qui provient des poteaux.



Éclairage sécuritaire

L'éclairage sécuritaire sert à la fois à éloigner les intrus, à éviter les chutes dans un escalier ou à identifier la personne qui sonne à la porte d'entrée. Pour que ce soit vraiment sécuritaire, on doit utiliser une lumière d'une bonne intensité.



Évitez tout de même les ampoules laissées à nu, trop faciles à briser. Protégez-les à l'aide de grillages incassables. Remplacez sans tarder les ampoules grillées.

De jolis luminaires à prix abordable sont offerts dans toutes les quincailleries. Si l'environnement vous préoccupe, optez pour les modèles avec détecteurs de mouvement. Ceux-ci s'allument seulement au besoin et peuvent servir d'alarme silencieuse en cas d'intrusion.

Éclairage fonctionnel

Un éclairage qualifié de fonctionnel permettra d'utiliser la cour, le jardin, le patio ou le balcon la nuit venue. Il n'est cependant pas nécessaire d'éclairer en entier une cour arrière. Quelques luminaires bien placés éclaireront les accès, la barrière du jardin, l'entrée de la clôture, les portes de la maison, l'entrée du garage ou le passage vers la cour. Les minuteries et détecteurs de mouvement peuvent aussi s'avérer utiles à ces endroits.

Dans tous les cas, la discrétion exige de ne pas recréer la lumière du jour. Orientez la lumière sur les endroits utiles à éclairer seulement, comme le mobilier extérieur, les bordures d'une allée, les marches d'un escalier, etc.. Cette attention évitera l'éblouissement inutile chez les voisins et vers le ciel (qu'on n'a pas besoin d'éclairer).

Le nombre et l'emplacement des lumières peuvent rester simples. Pour une maison rectangulaire, des projecteurs à chaque coin et dirigés le long des murs suffisent amplement.



Éclairage décoratif

L'éclairage d'ambiance est devenu populaire afin de créer des décors nocturnes d'une grande beauté. Il faut se rappeler d'éviter de créer des zones d'ombre que des intrus pourraient utiliser pour se cacher. Encore une fois évitez les abus inutiles pour ne pas déranger les voisins.

Code de l'électricité

Prenez la précaution de toujours respecter le code de l'électricité pour toutes vos installations électriques. N'oubliez pas que l'éclairage extérieur exige des mesures supplémentaires. L'installation du matériel électrique devra répondre à des normes très précises du Code de l'électricité du Québec. Par exemple, certaines règles s'appliquent pour la profondeur d'enfouissement ou pour la protection des fils. Il est interdit de laisser courir les fils électriques sur le sol. Avant de creuser, un entrepreneur doit s'assurer de la présence de tuyaux et de conduites de gaz sous votre terrain. Pour toute question, adressez-vous à Hydro-Québec ou à un maître électricien.

Un choix varié

Depuis quelques années, on trouve partout un choix étendu de type d'éclairage. Les luminaires à énergie solaire sont faciles à installer: aucun fil à brancher! Leurs piles emmagasinent l'énergie du soleil durant la journée pour alimenter la lumière une fois la nuit venue. Mais la période d'ensoleillement n'est pas toujours suffisante pour procurer un éclairage fiable en tout temps. Ce type de luminaire ne convient donc pas pour offrir un éclairage sécuritaire. On doit le réserver aux endroits où un éclairage subtil est recherché.

Les ampoules halogènes sont de plus en plus présentes dans les luminaires extérieurs. Ne consommant que 7 ou 11 watts, ces ampoules procurent quand même un éclairage vibrant et suffisant. Les lampes au sodium basse pression permettent une très grande économie d'énergie ainsi qu'un éclairage très intense. On doit bien les positionner pour éviter l'éblouissement inutile.

Pour économiser l'électricité, on peut aussi installer des minuteries pour allumer et éteindre l'éclairage aux heures nécessaires seulement.



Types de luminaires

Les projecteurs sont les appareils parmi les plus pratiques. Munis ou non d'un détecteur de mouvement, ils offrent de nombreuses possibilités d'éclairage car on peut diriger le faisceau lumineux directement sur l'endroit à éclairer. Ils permettent d'illuminer un vaste secteur. Assurez-vous de les poser à un endroit hors de portée où ils ne peuvent être dévissés. Les projecteurs à détecteur de mouvement permettront à vos visiteurs d'approcher en toute sécurité dans l'obscurité. Vous serez aussi en mesure d'identifier qui approche de votre résidence. En même temps, la lumière créée dissuade les intrus de commettre leurs larcins!

D'un autre côté, les appliques murales installées près de la porte d'entrée ou d'un escalier procurent aussi un éclairage sécuritaire suffisant. Enfin, les lampadaires donnent également un éclairage général et sécuritaire. Devant ou derrière la maison, ils délimitent bien l'entrée et décorent de façon spectaculaire.

Dernier conseil : vérifiez au moment de l'achat de votre luminaire le type d'ampoule à insérer et sa durée de vie. Choisissez une ampoule dont la vie sera prolongée. Il n'est pas toujours évident de changer une ampoule encastrée à cinq mètres de hauteur.

L'aménagement paysager

L'aménagement paysager des parterres et des cours arrière a connu une très grande vogue au cours des dernières années. L'abondance des variétés de fleurs et d'arbustes ont permis d'aménager des jardins de façon spectaculaire.

Mais tout comme pour l'éclairage, on se doit d'aménager son domicile de façon à voir et être vu.

Que faut-il planter?

Regardez votre maison comme si vous étiez un rôdeur. Tenez-vous à l'extérieur de votre cour ou sur la rue. Est-ce que vous verriez un intrus qui tenterait de pénétrer dans votre maison?

Une haie très haute et très dense apportera une intimité à toute épreuve, mais permettra aussi à des intrus d'opérer en toute quiétude. On se doit donc d'opter pour un dosage heureux qui mariera la recherche d'un aménagement harmonieux entre l'intimité et la sécurité.



Améliorez la visibilité

L'aménagement paysager de votre domicile doit rester simple. Les fenêtres du sous-sol demeurent l'une des cibles préférées des voleurs. Laissez-les dégagées le plus possible. Cela améliorera aussi la luminosité à l'intérieur.

En cour arrière, une série de conifères de forme élancée à distance les uns des autres sont préférables à une haie dense et touffue. Cette disposition permet d'appliquer le principe du «vu et être vu». Les ruelles sont des endroits de prédilection pour les intrusions. Une cour arrière complètement cachée par une haie trop haute et trop dense permet



aux intrus d'opérer sans être dérangés. Des ouvertures entre les arbustes devraient offrir une visibilité suffisante pour permettre à un passant de détecter toute intrusion indésirable.